

Compte-rendu
conseil municipal
du 2 mai 2022
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beaufiles	P	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczyński	P	Claude Trincat	P	Eric Vallier	P
				Martine Corréard	I

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité

Public : 8 personnes

Début de la réunion : 20H30

Fin de la réunion : 22h55

Validation du précédent compte-rendu :

7 votes pour

2 abstentions :

Claude Trincat : une inversion sur les votes des budgets (M4 et M49 « pas sincère » et non M14 et M4)

François Sroczyński étant absent lors du conseil municipal.

Ordre du jour :

Intervention de Benoît Betton, Conservateur à la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors

Délibérations :

- 1 – Règlement parking et tarifs camping-car
- 2 – Commande panneaux Signaux Girod
- 3 – Emprunt Caisse d'Épargne

Divers

- A – Demande des jeunes du village
- B – Divers

Intervention de Benoît Betton, conservateur à la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors

(Durée : 20h45 – 21h30)

Un projet est en cours pour la pose de nouveaux panneaux : les « portes », accès principaux de la Réserve (Corrençon en Vercors, Saint Agnan en Vercors, Archiane/Combeau, Gresse en Vercors et Chichilianne).

Deux points seront abordés : où (donc combien pour la commune) et quoi (quelle formule selon choix proposé).

Avant tout, il est constaté que beaucoup de personnes ne sont pas conscients des problèmes rencontrés. Non seulement la réserve à un règlement, mais le bon sens n'est pas toujours présent.

Surtout après le premier déconfinement, les espaces protégés « ignorés » par les promeneurs, les espaces naturels et agricoles pris pour des parkings ou des aires de camping, avec feux à l'appui...

La Réserve a aussi pris conscience que sa communication doit être améliorée (sur les réseaux sociaux, sur les points d'accès de la réserve, notamment les parkings...).

Pour ce qui est des réseaux, la « chasse » aux informations est faite pour rétablir la « vérité » ou le « bon sens », par exemple, des anciens tracés sont toujours présents sur les réseaux... IGN sources tarées...

Une enveloppe de 250 000 € est donc disponible pour la mise en place d'une communication publique (pour des panneaux).

Les informations qui pourront être affichées pour les promeneurs :

- Des informations à l'année :
Plan d'accès « vous êtes ici » sur la carte de la réserve
Champignon, tiques, chiens des promeneurs interdits (même en laisse)...
- Des informations plus ponctuelles
Panneaux « saisonniers »
Estivale pour les troupeaux donc pastorales, notamment pour les chiens de troupeaux...
Période de chasse...

Pour les points d'accès principaux de la Réserve, il a donc été fait appel à un bureau d'étude pour établir une stratégie d'accueil sur les espaces naturels.

Le bureau d'études a fait plusieurs propositions pour le choix des « panneaux », la Réserve a opté pour un modèle dont la structure serait composée de matériaux locaux : ossature bois (résidu de scieries et lamellé collé) et des gabions, selon le contexte du lieu (pour un parking, des pierres, pour le forestier, des matériaux trouvés sur place). La commune de Chichilienne fait remarquer que le choix est déjà fait par le PRNV sans concertation avec les élus.

Le « mobilier » peut se présenter sous forme de porte, de borne, du pupitre, de banc (avec ou sans lecture du paysage) ...

Il est donc fait un tour des 11 communes concernées pour faire un choix du combien, quoi et où mettre en place. Par exemple, pour Chichilienne : Serre, Richardière/Fourchaux/Foyer (1, 2 ou 3 lieux), le pas de l'Essaure... Une réponse pour mi mai est demandée.

Ce projet est différent de celui du « Tour du Mont Aiguille » et c'est le même bureau d'études qui s'en occupe. Donc d'autres mobiliers sont à l'étude, pour d'autres informations, pour d'autres points stratégiques.

Il est aussi bon à savoir que la « police » de la Réserve va augmenter ses tours de garde afin de faire respecter au mieux la préservation des lieux.

Délibérations

1 – Règlement parking et tarifs camping-car

Les tarifs : 10 € la nuitée (dont 1 jeton gratuit à la demande) et 3 € le jeton suivant pour l'eau et l'électricité
Lieux où les camping-caristes peuvent payer :

- La mairie
- Le point infos
- La boulangerie *L'Écopain*
- L'hôtel *Au Gai-Soleil*
- Et *les Chevaux d'Edoras* qui se propose du fait de leur proximité.

Un passage sur les parkings sera fait par Agnès et Jacqueline.

A savoir, qu'une réflexion globale sur l'accueil des camping-cars sur la commune est en cours mais pas inscrite au budget par manque de financement (recherche de subventions en cours).

Délibération adoptée

1 abstention : Claude Trincat

2 – Commande panneaux Signaux Girod

Dossier présenté lors des précédents conseils. Les couleurs pour les panneaux sont présentées et validées. Validation du devis pour 1 296 € TTC (projet subventionné à 70%).

Délibération adoptée

1 abstention : Claude Trincat

3 – Emprunt Caisse d'Epargne

Afin de financer la TVA des investissements prévus au budget 2022 (notamment pour les travaux du toit de la mairie), il est nécessaire de faire un emprunt.

En effet, le remboursement du montant de la TVA récupérable se faisant deux ans après les dépenses faites aux fournisseurs.

Plusieurs banques ont été sollicitées, une seule réponse, la Caisse d'Epargne.

Montant : 28 000 € sur 2 ans à 1,68 %

Délibération adoptée

1 abstention : Claude Trincat qui opterait pour un prêt plus important en attendant les subventions ou un prêt relais sur 3 ans

Il est répondu qu'aucune banque n'a répondu à ce jour, et que la Caisse d'Epargne ne le fait que pour la TVA.

Divers

A – Demande des jeunes du village

A la demande des jeunes du village, une rencontre a eu lieu le 23 avril 2022, concernant le terrain de foot. Étaient présents M. le Maire et Marie-Pierre Joubert, ainsi que 7 jeunes. Aymeric Ville (présent au conseil municipal de ce jour) étant le référent (avec Léa Laube).

La proposition pour améliorer les lieux :

- Des filets de protection (pour la route, quand le ballon sort, les plus jeunes courent chercher le ballon, parfois inattentif aux voitures, et pour éviter que les chiens en liberté viennent faire leurs besoins et donc détériorer le terrain).
- Donc, boucher les trous
- Aplanir le terrain
- Remplacer les filets existants
- Mettre des filets aux cages et déplacer les cages
- Voire fermer le terrain (pour empêcher les vélos, motos, chiens... d'y pénétrer)
- Enlever ou déplacer le terrain de volley

Les jeunes s'occupent également des enfants sur l'aire de jeux et lorsque ces derniers veulent jouer au foot. Ils s'inquiètent également de l'aire de jeux :

- Toboggan : plus de gravier, donc béton et vis sont apparents.
- Les jeux en bois : échardes
- La boîte à bouchons mis à l'entrée de l'aire, mettre un cadenas, car les bouchons « volent » par jeu.

La fréquentation : entre 5 et 10 jeunes se retrouvent, plus par beau temps, pendant les vacances scolaires et fréquentation plus importante en période estivale (selon la météo), ainsi que les vendredis, les primaires se rejoignent.

En parallèle, il est demandé aux jeunes de faire une surveillance, notamment les molochs (poubelles) afin que les enfants ne montent pas dessus (respect du matériel et trop de risques d'accident).

Lors des journées citoyennes, une présence des jeunes sera faite, ainsi que pour la fête du mois de juin 2022. Et pour aller plus loin, pourquoi ne pas impliquer les jeunes dans le conseil municipal.

Ce jour, il est proposé par le conseil municipal :

- De mettre en conformité l'aire de jeux pour les enfants, ainsi que les parcours santé
- Mettre des filets pour les cages
- Et une clôture à mouton pour le terrain

A l'étude pour mise en place rapide : un parking à vélos et motos

A l'étude pour un horizon plus lointain, le reste (filets de protection en hauteur, aplanissement du terrain, déplacement des cages et terrains de volley...).

Toujours en collaboration avec ce collectif de jeunes.

B – Divers

PNRV : 2 chantiers :

- La Charte : le projet de concertation avec les habitants a débuté, et un calendrier est mis en place, ce qui a doublé l'effectif des participants.
- Les chemins de la liberté (itinéraires, valeurs, liberté et paix)
10 communes + la Drôme travaillent sur le projet.
Une invitation au-delà du Trièves est faite, avec l'aide du Musée de la Résistance de Grenoble (base de données).
Pour rappel, préparation de la commémoration future.

Mois de la nuit : Une conférence doit avoir lieu le 16 mai en visio. Un appel est à faire pour manifester son intérêt à ce « Mois de la nuit 2022 ».

Ukraine : suite à la motion de la CdC du Trièves, la mise en place d'un comité de pilotage, qui se réunit tous les mardis, a été faite, notamment par flash info et sur le site de la CdC du Trièves qui a fait un espace dédié à l'Ukraine.

Notamment, la création d'une fiche technique pour les hébergeurs comme pour la collecte.

PEP'S : Zéro chômeur. Le dossier de candidature est transmis. Portes ouvertes le 6 mai (flash info).

Juin 2022 : lors du dernier copil, il a été annoncé que la subvention de l'AURA a été refusée. Depuis, l'équipe en charge des finances redouble de travail en :

- cherchant d'autres financements,
- notamment par la présence de l'association lors de la foire du 1^{er} mai à Mens, avec la rencontre, entre autres, de Marie-Noëlle Battistel, Marcel Calva (très bon retour), Mickael Krammer avec Frédérique Puissat, Guillaume Gontard, Fanny Lacroix (vice-présidente de la CdC du Trièves)...
- mise en place d'une cagnotte en ligne

Il sera mis en ligne sur le site de la maire les informations plus détaillées et le lien pour la cagnotte.

Collecte de pneus : les agriculteurs du coin ont « joué » le jeu.

Sur Chichilianne, 3 tonnes ont été collectées (coût subventionné pour les agriculteurs : 70 € la tonne).

Les pneus sur la Touche (dépôt sauvage sur terrains de la commune) ont été enlevés.

Les pneus collectés devaient être « propres » (sans boue), ni jante.

Donc quelques pneus restent encore à enlever (même les décharges ne prennent plus les pneus).

Une autre collecte à l'automne sera faite.

Pour information :

- 177 tonnes ont été collectées sur le Trièves.
- Les pneus partent en recyclage (pour des aires de jeux pour enfants par exemple).

Toit de la maire : les travaux ont commencé, côté nord, durée 3 mois avec installation d'une grue devant la mairie.

Calamité agricole : champs endommagés par le ruisseau des Ruines dans la plaine de Ruthière.

Un dossier de demande Calamité agricole a été déposé à la DDT pour les deux propriétés : GAEC de Ruthière et Ferme des petits Bergers

Dossier de demande de subvention le curage des torrents est en cour de finalisation par le RTM

Chaumailoux : une rencontre a eu lieu avec le SDIS (M. Rey), M. le Maire et le président des SMA concernant la mise en sécurité des lieux. Un arrêté va être fait pour fixer les responsabilités de chacun.

Journée Citoyenne : la commission tourisme se réunit le 9 mai à 14h15 à la mairie (sujets : fête des mères, fleurissement de la commune, entretien des sentiers, terrain de foot...)

Cérémonie du 8 mai – Commémoration de la victoire : 11h devant le monument aux morts.

Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu un conseil municipal le 20 juin 2022, à **20h30 (heure d'été)** dans la salle du conseil municipal.

Réunion prévue le 13 juin lors du conseil, mais en raison d'un conseil communautaire à cette même date, le conseil municipal est reporté (information entre le conseil et la rédaction du compte rendu).

Compte-rendu

Etabli par Marie-Pierre Joubert et Jean-Noël Bouvier

Relu par Jacqueline Bonato et Eric Vallier